

SÉANCE D'INFORMATION

« Commodo-Incommodo » : Octroi et suivi des autorisations d'exploitation pour les PME industrielles et artisanales

JEUDI

7 MAI 2015

14h00 - 17h15

Chambre des Métiers

2, Circuit de la Foire Internationale

L-1347 Luxembourg-Kirchberg

ORGANISÉ PAR

LUXEMBOURG
INSTITUTE
OF SCIENCE
AND TECHNOLOGY



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère du Développement durable
et des Infrastructures

EN COLLABORATION AVEC

CHAMBRE
DES MÉTIERS
Luxembourg



L'Europe à la portée de votre entreprise.

CHAMBRE DE
COMMERCE
LUXEMBOURG



PRÉSENTATION



Cet évènement s'inscrit dans le cadre du cycle «Betriber & Umwelt» où le département «Environmental Research and Innovation» (ERIN) du «Luxembourg Institute of Science and Technology» (LIST), conjointement avec l'Administration de l'Environnement (AEV), propose aux entreprises et aux structures publiques luxembourgeoises, une série de sessions d'information sur des thématiques liées à l'environnement.

La loi du 9 mai 2014 relative aux émissions industrielles modifie, en certains points, la **loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, dite «loi commodo- incommodo»**. Cette dernière régit **l'octroi et le suivi des autorisations d'exploitation de tout établissement industriel, commercial ou artisanal**, public ou privé, de même que toute installation, toute activité ou activité connexe et tout procédé, dont l'existence, l'exploitation ou la mise en œuvre peut présenter des causes de danger ou des inconvénients à l'égard de la protection de la sécurité, de la salubrité ou de la commodité par rapport au public, au voisinage ou au personnel de ces établissements, de la santé et de la sécurité des travailleurs au travail ainsi qu'à l'égard de l'environnement humain et naturel.

Il a été constaté que les Petites et Moyennes Entreprises (PME) éprouvaient des difficultés à constituer leur dossier de demande d'autorisation conformément à la réglementation et à effectuer le suivi des exigences demandées par l'autorisation d'exploitation.

L'objectif de cette séance d'information est de sensibiliser les PME luxembourgeoises sur les procédures d'octroi et de suivi des autorisations d'exploitation à travers les présentations de l'Administration de l'Environnement (AEV) et de consultants luxembourgeois spécialisés dans ce domaine. Ces présentations seront enrichies d'un témoignage pratique d'une entreprise qui apportera un éclairage pragmatique.

Cet évènement s'adresse aux personnes responsables de la demande et du suivi de l'autorisation d'exploitation en entreprise industrielle et artisanale, aux responsables Qualité, Sécurité, Environnement (QSE) en entreprise et tout public intéressé par cette réglementation.



PROGRAMME

13h30 **ACCUEIL**

14h00 **Mot de bienvenue et introduction**

Intervenants : Tom Wirion, Directeur général de la Chambre des Métiers de Luxembourg ;
Paul Schosseler, Directeur adjoint, Environmental Research & Innovation (ERIN), Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST)

14h10 **Octroi et suivi de l'autorisation d'exploitation « Commodo »**

- Bases légales et modifications introduites par la loi du 9 mai 2014 relative aux émissions industrielles
- La demande d'autorisation d'exploitation : contenu et procédures
- Suivi de l'autorisation d'exploitation : obligations uniques et régulières et gestion des modifications

Intervenant : Marianne Mousel, Coordinatrice – Service des Etablissements classés, Administration de l'Environnement (AEV)

15h10 **Discussion : Questions & Réponses**

15h20 **PAUSE**

15h50 **Procédures d'autorisation d'exploitation « Commodo » en pratique**

- Présentation de deux projets concrets dans le domaine de l'artisanat et de l'industrie

Intervenant : Roby Eischen, Administrateur délégué, Goblet Lavandier & Associés Ingénieurs-Conseils S.A.

16h20 **Suivi de l'autorisation d'exploitation « Commodo » en pratique**

- La gestion de l'autorisation
- Les réceptions initiales
- Les contrôles périodiques

Intervenant : Benoit Scheibel, Responsable du Pôle Commodo, Luxcontrol S.A.

16h40 **Retour d'expérience d'une PME industrielle luxembourgeoise**

Intervenant : Simon Hertzog, Conseiller HSEQ, Catalyst Recovery Europe S.A. (Porocel)

17h00 **Discussion : Questions & Réponses**

17h10 **Conclusion**

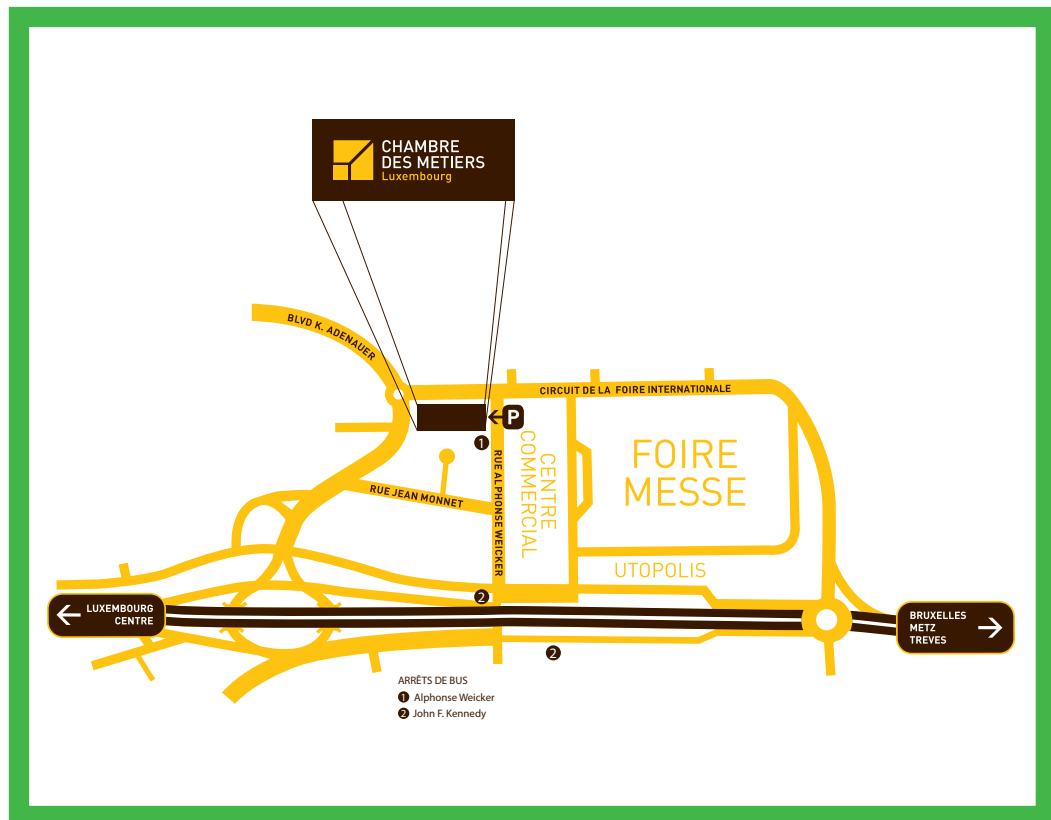
Intervenant : Paul Schosseler

17h15 **FIN DE L'ÉVÉNEMENT**

INFORMATIONS

LIEU ET PLAN D'ACCÈS

Chambre des Métiers, Luxembourg-Kirchberg



INSCRIPTION

Votre inscription est gratuite mais obligatoire, dans la limite des places disponibles.

Merci de vous inscrire en ligne sur <http://www.cdm.lu/services/agenda/categorie/2015/05/07/commodo-incommodo-seance-d-information-sur-l-octroi-et-le-suivi-des-autorisations-d-exploitation-pour-les-pme> avant le 29 avril 2015 et de nous prévenir au plus tôt en cas de désistement.

Vous avez des questions sur Betriber & Emwelt ?

Betriber & Emwelt
Entreprises & Environnement

Contact : Caroline Fedrigo
Email : caroline.fedrigo@list.lu
Tél. : +352 42 59 91-600